



RCS : ANGOULEME

Code greffe : 1601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGOULEME atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00247

Numéro SIREN : 504 583 253

Nom ou dénomination : 1.2.3. STYLMA EMBALLAGES

Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2017 sous le numéro de dépôt 6070

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ANGOULEME

13 rue de la place du Champ de Mars
16000 ANGOULEME
Tel.: 0891 01 11 11 Fax : 05 45 92 66 03
www.infogreffe.fr / www.greffe-tc-angouleme.fr

RECEPISSE DE DEPOT

FIMECO SAINTES

125 av Gambetta
BP 90087
17103 SAINTES CEDEX

V/REF :

N/REF : 2008 B 247 / 2017-B-6070

Le greffier du tribunal de commerce d'Angoulême certifie qu'il a reçu le 27/10/2017,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
31/12/2015.

Concernant la société

1.2.3. STYLMA EMBALLAGES

Société par actions simplifiée

3 rue du Champ de l'Eglise

16450 Saint-Laurent-de-Ceris

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-6070 le 13/11/2017

R.C.S. ANGOULEME 504 583 253 (2008 B 247)

Fait à ANGOULEME le 13/11/2017,

Le Greffier



081 0219

BILAN ACTIF

6090

A C T I F		01/01/2015 au 31/12/2015		Durée : 12 Mois	Ex.2014-12 Mois
		BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET
A C T I F I M M O B I L I S E	CAPITAL SOUSCRIT-NON APPELE (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres	384 601,00		384 601,00	384 601,00
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
I M M O B I L I S E	Terrains				
	Constructions	174 997,95	34 163,39	140 834,56	141 131,64
	Instal. techniques, mat. et out. ind.	428 111,89	246 898,94	181 212,95	188 261,49
	Autres	49 107,67	32 270,51	16 837,16	26 327,18
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :				
	Participations				
	Créances rattachées à des participat.				
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
A C T I F C I R C U L A N T	Autres titres immobilisés				
	Prêts	511,17		511,17	506,61
	Autres				
	TOTAL II	1 037 329,68	313 332,84	723 996,84	740 827,92
	STOCKS ET EN-COURS :				
	Matières premières et autres approv.	7 130,00		7 130,00	6 380,00
	En-cours de production: biens et serv.				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	AVANCES & ACPTEES VERSES SUR COMMANDES	14 000,00		14 000,00	
C I R C U L A N T	CREANCES (3) :				
	Créances clients et cptes rattachés	408 898,84	6 313,12	402 585,72	347 263,51
	Autres	17 308,18		17 308,18	62 321,47
	Capital souscrit-appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
	Actions propres				
	Autres titres				
	INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
	DISPONIBILITES	126 873,08		126 873,08	100 848,36
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (4)	7 008,04		7 008,04	874,19
C O M P T E S	TOTAL III	581 218,14	6 313,12	574 905,02	517 687,53
	CHARGES A REPARTIR S/PLUS.EXERC. (IV)				
	PRIMES DE REMB. DES OBLIGATIONS (V)				
	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 618 547,82	319 645,96	1 298 901,86	1 258 515,45
	(1) Dont droit au bail				
	(2) Dont à moins d'un an				
	(3) Dont à plus d'un an				
	(4) Dont à plus d'un an				

BILAN PASSIF AVANT REPARTITION

PASSIF		01/01/2015 au 31/12/2015 Durée : 12 Mois	01/01/2014 au 31/12/2014 Durée : 12 Mois
CAPITAUX PROPRES	CAPITAL (dont versé :) PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT ECART DE REEVALUATION ECART D'EQUIVALENCE RESERVES : Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres REPORT A NOUVEAU RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT PROVISIONS REGLEMENTEES	400 000,00 16 137,40 248 859,68 75 618,68 46 495,37	400 000,00 12 630,98 222 237,63 70 128,47 51 735,86
	TOTAL I	787 111,13	756 732,94
	PROVISIONS POUR RISQUES PROVISIONS POUR CHARGES		
	TOTAL II		
	EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT(2) EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES DETTES FISCALES ET SOCIALES DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES AUTRES DETTES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (3)	 223 452,27 94 312,24 82 713,15 100 729,41 10 583,66	 279 881,67 13 365,99 116 370,22 82 696,39 9 468,24
	TOTAL III	511 790,73	501 782,51
	ECARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	1 298 901,86	1 258 515,45
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an (2) Dont concours banc. courants & soldes créd. de banques (3) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an			

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE EN LISTE

RUBRIQUES	01/01/2015 au 31/12/2015 <i>Durée : 12 Mois</i>	01/01/2014 au 31/12/2014 <i>Durée : 12 Mois</i>
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	1 328 730,45	1 142 945,63
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	1 328 730,45	1 142 945,63
Dont export et livraisons intracommunautaires 60 616,56		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amort.), transferts de charge	1 485,21	
Autres produits		
TOTAL I	1 330 215,66	1 142 945,63
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
Achats de marchandises (a)		
Variation de stock		
Achats de matières premières & autres approvisionnements (a)	317 320,32	318 743,71
Variation de stock	-750,00	-275,07
Autres achats et charges externes (*)	273 262,87	211 214,93
Impôts, taxes et versements assimilés	15 531,95	12 377,06
Salaires et traitements	442 566,92	362 766,96
Charges sociales	122 386,44	92 421,63
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (b)	59 812,24	53 886,29
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions	1 300,00	150,00
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		871,56
TOTAL II	1 231 430,74	1 052 157,07
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	98 784,92	90 788,56
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN :		
Bénéfice ou perte transférée III		
Perte ou bénéfice transféré IV		
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier	4 266,84	7 117,74
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

(a) Y compris droits de douane

(b) Y compris dotations aux amortissements des charges à répartir

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE EN LISTE *SUITE*

RUBRIQUES	01/01/2015 au 31/12/2015 <i>Durée : 12 Mois</i>	01/01/2014 au 31/12/2014 <i>Durée : 12 Mois</i>
PRODUITS FINANCIERS : <i>De participations (3)</i> <i>D'autres valeurs mobilières & créances actif immobilisé (3)</i> <i>Autres intérêts et produits assimilés (3)</i> <i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i> <i>Différences positives de change</i> <i>Produits nets s/cessions de valeurs mobilières de placement</i> TOTAL V	 5,99 5,99	 6,57 376,83 383,40
CHARGES FINANCIERES : <i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i> <i>Intérêts et charges assimilées (4)</i> <i>Différences négatives de change</i> <i>Charges nettes s/cessions de valeurs mobilières de placement</i> TOTAL VI	 8 838,21 8 838,21	 8 519,54 8 519,54
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-8 832,22	-8 136,14
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	89 952,70	82 652,42
PRODUITS EXCEPTIONNELS : <i>Sur opérations de gestion</i> <i>Sur opérations en capital</i> <i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i> TOTAL VII	 1,59 5 240,49 5 242,08	 3,38 7 497,41 7 500,79
CHARGES EXCEPTIONNELLES : <i>Sur opérations de gestion</i> <i>Sur opérations en capital</i> <i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i> TOTAL VIII	 306,10 306,10	 97,87 4 579,87 4 677,74
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	4 935,98	2 823,05
PARTICIPATION DES SALAIRES AUX FRUITS DE L'EXPANSION (IX) IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)	19 270,00	15 347,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII) TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 335 463,73 1 259 845,05	1 150 829,82 1 080 701,35
BENEFICE OU PERTE	75 618,68	70 128,47
(3) Dont produits concernant les entreprises liées (4) Dont intérêts concernant les entreprises liées		

DESIGNATION : SARL 123 STYLMA EMBALLAGES
ACTIVITE : INDUSTRIES MANUFACTURIERES
ADRESSE : Le Bourg 16450 SAINT LAURENT DE CERIS

ANNEXE

Pour copie conforme

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015
dont le total est de 1 298 901.86 Euros
et au compte de résultat de l'exercice,
et dégagant un bénéfice de 75 618.68 Euros.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 04/05/2016.

PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des dispositions du Plan Comptable Général aménagées par le Règlement ANC 2014-03, conformément aux principes comptables de base :

- image fidèle
- comparabilité
- continuité de l'exploitation
- régularité
- sincérité
- importance relative
- prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, y compris droits de douane et taxes non récupérables, ainsi que les coûts directement attribuables) après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement.

Les immobilisations acquises à titre gratuit, par voie d'échange ou d'apport en nature isolé, sont comptabilisées le cas échéant, à leur valeur vénale à la date de clôture de l'exercice.

Les amortissements sont calculés selon un plan d'amortissement spécifique, fonction de la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation.

Cependant, par mesure de simplification, l'entreprise a opté pour l'amortissement des immobilisations non décomposables selon les durées d'usage habituellement pratiquées.

MODIFICATIONS AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Aucune modification n'est intervenue dans les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé, les informations complémentaires suivantes sont données.
L'entreprise bénéficie d'un crédit d'impôt compétitivité emploi qui lui a permis de réaliser et/ou d'envisager des dépenses d'investissements, de recherche, d'innovation, de formation, de prospection commerciale, de recrutement, de transition énergétique et écologique et également de reconstituer son fonds de roulement.

DETAIL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

LIBELLE	CHARGES	PRODUITS
CHARGES / PRODUITS D'EXPLOITATION		
486000 Charges constatees avance	7 008,04	
TOTAL	7 008,04	

TOTAL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	7 008,04	
---	-----------------	--

DETAIL PRODUITS A RECEVOIR

LIBELLE	MONTANT
AUTRES CREANCES	
468700 Divers prod a recevoir	90,00
TOTAL	90,00

TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	90,00
--------------------------------------	--------------

DETAIL CHARGES A PAYER

LIBELLE	MONTANT
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
408000 Fourn fact a recevoir	4 360,80
TOTAL	4 360,80
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
428200 Provisions conges payes	28 655,59
438600 Ch a payer organ sociaux	43 914,96
TOTAL	72 570,55
TOTAL DES CHARGES A PAYER	76 931,35

1.2.3 STYLMA EMBALLAGES

**Société à Responsabilité Limitée
au capital de 400 000,00 €**

**Siège social : "Le Bourg"
16450 SAINT LAURENT DE CERIS**

504 583 253 RCS ANGOULEME

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 24 JUIN 2016

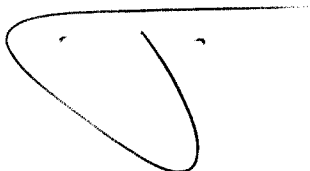
DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 75 618,68 euros de la manière suivante :

→ Affectation au compte « réserve légale », pour un montant de	3 780,93 €
→ Affectation au compte « autres réserves », pour un montant de	71 837,75 €
Total égal au bénéfice de l'exercice, Soit	75 618,68 € =====

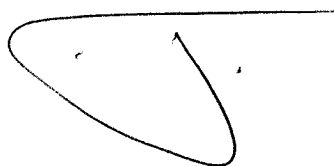
Compte tenu de cette affectation et de la distribution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 Décembre 2015 d'un montant de 40 000,00 euros, le compte « réserve légale » est doté à hauteur de 19 918,33 euros, le compte « autres réserves » est porté à 320 697,43 euros et les capitaux propres de la société sont de 787 111,13 euros.



Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	A. G.	Montant total des dividendes	Montant total éligible à l'abattement	Montant total non éligible à l'abattement
31.12.2014	7.12.2015	40 000,00 €	40 000,00 € (réfaction de 40%)	X
31.12.2014	30.06.2015	X	X	X
31.12.2013	26.05.2014	X	X	X
31.12.2012	24.06.2013	X	X	X

**Certifié conforme
La Gérance**





FIMECO BAKER TILLY

EXPERTISE COMPTABLE ■ AUDIT ■ CONSEIL

125, avenue Gambetta
B.P. 90087
17103 SAINTES Cedex

Service expertise comptable :

Tél. 05 46 93 70 91
Fax 05 46 93 80 00
e-mail : contact@fimecobti.com

Service sociétés :

Tél. 05 46 93 80 10
Fax 05 46 93 80 13
e-mail : servicesocietes@fimecobti.com

Site : www.fimecobti.com

Pour copie conforme

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

SARL 123 STYLMA EMBALLAGES

Papier Carton - Industrie

Le Bourg

16450 SAINT LAURENT DE CERIS

50458325300019

1721B

081 0219